

**Arrêté n° 2026/G-34 - portant composition du jury et désignation des concepteurs
de sujets, correcteurs et examinateurs du concours d'Adjoint Administratif
Territorial P^{al} de 2^{ème} classe - session 2026**

Le Président,

- VU le code général de la fonction publique et notamment les Chap. III – Tit. II – Liv. V et Chap. IV – Tit. II – Liv. III, articles L 452-34 et 35) ;
- VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- VU le décret n° 2007-109 du 29 janvier 2007 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints administratifs ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013, relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- VU l'arrêté n° 2025/G-82 portant ouverture, en date du 17 juillet 2025, du concours d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe – session 2026 ;
- VU le tirage au sort des représentants du personnel pour les jurys de concours, effectué lors de la séance du 6 novembre 2025 de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C placée auprès du Centre de gestion du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Art. 1 : Sont désignés en tant que membres du jury :

Collège des élus :

- M. Alain KUNEGEL, adjoint au maire d'Artzenheim,
- M. Pascal TURRI, maire de Sierentz.

Collège des fonctionnaires :

- Mme Stella ERHART, adjoint administratif P^{al} de 1^{ère} classe, commune de Wintzenheim, membre de la CAP C, Vice-Présidente du Jury,
- Mme Fanny LIBMAN, Attachée territoriale, chargée de recrutement à la ville de Colmar, Présidente du jury.

Collège des personnalités qualifiées :

- M. Thomas MARGERIE, Secrétaire général de mairie, commune de Lièpvre,
- Mme Christiane SPAETY, Secrétaire Générale de Mairie, commune d'Oberentzen.

Art. 2 : Les sujets sont conçus par :

Mme Anne BOTTIGELLI	Formatrice, Professeur d'Anglais
M. Ahmed HADNA	Formateur
Centre de gestion du département du Bas-Rhin (67)	

Art. 3 : Sont désignés en tant que correcteurs (épreuves d'admission et facultatives) :

Mme Régine BEHAGUE	Conseillère pédagogique, DSDEN Haut-Rhin, à la retraite
Mme Anne BOTTIGELLI	Formatrice, Professeur d'Anglais
M. Jérôme BRAXMAIER	Ingénieur territorial, informaticien au Centre de Gestion du Haut-Rhin
M. Marc GRENTZINGER	Administrateur au musée de l'Impression sur étoffes, Mulhouse Alsace Agglomération
Mme Karine LACORDAIRE	Professeur des écoles
M. Fabrice LATRA	Attaché territorial, ville de Wittelsheim
Mme Marine-Charlotte LEON	Enseignante d'anglais
Mme Fanny LIBMAN	Attachée territoriale, chargée de recrutement à la ville de Colmar
Mme Anne MOST	Enseignante et conseillère pédagogique dans le Haut-Rhin
M. Pascal SCHIRRER	Formateur
Centre de Gestion du département de l'Aube (10)	

Art. 4 : Sont désignés en tant qu'examineurs :

M. Antoine BOHRER	Adjoint au Maire de Wettolsheim
M. Jérôme BRAXMAIER	Informaticien au Centre de Gestion du Haut-Rhin
Mme Stella ERHART	Adjoint administratif Pal de 1 ^{ère} classe, commune de Wintzenheim, membre de la CAP C, Vice-Présidente du Jury
Mme Sandra GANEO	Directrice Générale des Services à Munster, Adjointe au Maire de Turckheim
M. Dominique HEMMERLE	Directeur Général des Services de la ville de Pulversheim
Mme Sabine KREBER	Informaticienne à Mulhouse Alsace Agglomération
M. Alain KUNEGEL	Adjoint au Maire d'Artzenheim
M. Fabrice LATRA	Conseiller Municipal, Ville de Guebwiller Attaché Territorial, commune de Wittelsheim
M. Mme Fanny LIBMAN,	Attachée territoriale, chargée de recrutement à la ville de Colmar. Présidente du Jury
M. Thomas MARGERIE,	Secrétaire général de mairie, commune de Lièpvre
Mme Monique MARTIN	Adjoint au Maire de Munster
Mme Vanessa MEYER	Secrétaire générale de Mairie, commune de Bantzenheim
Mme Martine MOREAU-TRINQUESSE	Attaché Pal – Collectivité Européenne d'Alsace
Mme Fleur OURY	Adjointe au Maire de la ville de Soultz
M. Gilles RENDLER	Directeur général du Centre de Gestion du Haut-Rhin

M. Hocine SADOK	Maitre de conférences, Université de Haute-Alsace
Mme Christiane SPAETY	Secrétaire générale de Mairie, commune d'Oberentzen
M. Pascal TURRI	Maire de Sierentz

Art. 5 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis à M. le Président du Centre de Gestion de Saône et Loire,
- publié sur le site internet du Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 5 mars 2026



Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

Acte à classer

2024G34

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-06T15-31-40.00 (MI268090224)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20260305-2024G34-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2026/G-34 portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs du concours d'Adjoint Administratif Territorial principal de 2ème classe - session 2026

Date de décision : 05/03/2026



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar_compo_2026g34_Aadm_pal2cl_p... Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/03/26 à 15:31

Par HUGELIN Marisa

Transmis

Date 06/03/26 à 15:31

Par HUGELIN Marisa

Accusé de réception

Date 06/03/26 à 15:37